CHIFFRES CLÉS
LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS FÉDÈRE

EN FRANCE...

25 000
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

750 000
SALARIÉS

200 000
BÉNÉVOLES

...ET EN OCCITANIE

220	ASSOCIATIONS MUTUELLES ET FONDATIONS
700	ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX
22 000	SALARIÉS
8 000	BÉNÉVOLES
13	DÉPARTEMENTS COUVERTS
180	MANDATS EXERCÉS EN OCCITANIE
450	PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES FORMÉS CHAQUE ANNÉE
1000	PARTICIPANTS À NOS ACTIONS D'INFORMATION CHAQUE ANNÉE

NOUS REJOINDRE

Pourquoi adhérer ?

- Pour être acteur d'un réseau qui place la **proximité** au cœur de son projet
- Pour bénéficier d'une **représentation** forte auprès des pouvoirs publics
- Pour disposer d'une **veille** règlementaire et d'actualité permanente
- Pour s'appuyer sur l'**expertise** de conseillers techniques
- Pour partager avec des pairs, développer vos compétences et votre **réseau**
- Pour valoriser vos **initiatives** au profit des personnes accompagnées
- Pour participer aux **instances** d'élaboration des politiques publiques
- Pour profiter de l'ensemble des **services** proposés par l'URIOPSS selon les conditions réservées aux adhérents

Comment adhérer ?

- Nous contacter : 04 67 52 51 29 / contact@uriopss-occitanie.fr / www.uriopss-occitanie.fr

CONTACT

URIOPSS OCCITANIE

URIOPSS OCCITANIE

Nos bureaux de Montpellier :
420, Allée Henri II de Montmorency
CS 19554
34961 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 52 51 29

Nos bureaux de Toulouse :
Centre associatif Anadyr
108, route d'Espagne
31100 TOULOUSE
Tél. 05 34 64 39 78

www.uriopss-occitanie.fr
contact@uriopss-occitanie.fr

Création graphique www.neroweb.com

URIOPSS OCCITANIE

« Unir les associations pour développer les solidarités »

UNION RÉGIONALE INTERFÉDÉRALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVÉS NON LUCRATIFS SANITAIRES ET SOCIAUX

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

L'UNIOPSS, union interfédérale reconnue d'utilité publique, rassemble, sur l'ensemble du territoire national, les associations, mutuelles et fondations investies dans le champ de la solidarité. L'UNIOPSS anime un réseau national composé des URIOPSS ainsi que d'une centaine de fédérations, unions et associations nationales.

L'URIOPSS Occitanie, première fédération d'acteurs privés non lucratifs en Région, rassemble, depuis 1949, les associations, mutuelles et fondations œuvrant dans les domaines sanitaire, social et médico-social.

Présente sur les 13 départements d'Occitanie, l'URIOPSS a une vocation intersectorielle et intervient sur les secteurs :

- Handicap
- Grand âge
- Lutte contre les exclusions
- Protection de l'enfance
- Aide à domicile
- Sanitaire
- Petite enfance
- Addictologie
- Protection des majeurs vulnérables

Le réseau UNIOPSS-URIOPSS interagit en continu avec l'ensemble des acteurs (centres de formation, fédérations sectorielles, syndicats employeurs, partenaires, têtes de réseau).

NOTRE PROJET NOTRE ACTION

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

Partager une vision de la cohésion sociale

Renforcer la place des associations dans la construction des politiques publiques

Etre acteurs, sur les territoires, de l'économie sociale et solidaire

NOS AXES STRATÉGIQUES

- **CO-CONSTRUIRE** une représentation politique nourrie de positionnements engagés
- **RENFORCER** la proximité et le service aux adhérents
- **CULTIVER** les coopérations
- **PROMOUVOIR** une dynamique d'anticipation et d'innovation sociale

NOTRE ORGANISATION

Une gouvernance démocratique

- Un conseil d'administration, engagé et représentatif de la diversité des secteurs d'activité et des territoires, associant responsables bénévoles et cadres dirigeants des associations adhérentes à l'URIOPSS.
- Des référents territoriaux de proximité

Une équipe de professionnels experts à votre service dans chaque domaine utile à vos activités

- Politiques sectorielles, droit des associations, gestion, tarification, droit du travail, management, ressources humaines...
- Evaluation, qualité, prospective, coopérations...

NOS SERVICES AUX ADHÉRENTS

REPRÉSENTATION

L'URIOPSS porte auprès des pouvoirs publics les positions et revendications des acteurs de terrain au travers de multiples mandats :

- Mandats régionaux (ARS, CRSA, CRESS, CESER, CRHH, DIRPJJ, comités des fédérations…)
- Commissions de sélections d'appels à projets régionales et départementales
- Mandats départementaux (CDCA, CTS, CDIAE…)

ANIMATION

Elaboration et partage d'information.

- Groupes de travail sectoriels, intersectoriels et transversaux
- Séminaires de gouvernance, séminaires de direction, journées d'information aux personnels
- Colloques, journées thématiques

VEILLE

- Production d'une veille règlementaire régulière tous secteurs d'activité
- Repérage et diffusion d'actualités régionales spécifiques (ex : appels à projets)
- Publications et analyses d'informations nationales et régionales ciblées en temps réel
- Nos médias : Web / Twitter / Facebook / Linkedin

CONSEIL

Les conseillers techniques apportent, de manière étayée et réactive, une assistance technique, un soutien juridique et un appui stratégique aux adhérents sur l'ensemble des sujets ayant trait à leur activité (tarification, autorisation, droit du travail, politiques sectorielles, vie associative, gestion, fiscalité).

FORMATION

Formations INTER et INTRA à destination des bénévoles et des professionnels sur l'ensemble des territoires de la Région

- Management, droit social et RH
- Gestion, tarification
- Pilotage des ESSMS
- Pratiques professionnelles

Référencé Datadock

Catalogue complet sur : www.uriopss-occitanie.fr/formation

ACCOMPAGNEMENT

Une approche pluridisciplinaire et une expertise terrain permettant de répondre, sur-mesure, aux besoins d'accompagnement des adhérents.

- Projets associatifs
- Projets d'établissement
- Restructurations
- Coopérations territoriales
- Fusions
- Evolution de l'offre de service
- CPOM
- Evaluation interne
- Appels à projets
- Diagnostics RH
- Accompagnements GPEC, QVT
- Gouvernance, statuts
- Démarche qualité